

N° Orientation	Nom de l'Orientation	Quelle est l'ambition de cette orientation et pour quoi ? Description de l'orientation	Indicateur	Fréquence	Valeur Initiale en 2024	Objectif (à déterminer ou issu du scénario d'approvisionnement retenu)	Contenu de l'indicateur	Responsable
1	Un patrimoine naturel et culturel préservé dans le respect de la santé et du cadre de vie	<p>Cette orientation vise à protéger et valoriser le patrimoine naturel et culturel de la Martinique, tout en garantissant un cadre de vie sain pour les habitants. Les activités de carrière doivent respecter les normes environnementales pour minimiser leur impact sur la santé publique et la qualité de vie.</p> <p>La Martinique est riche en biodiversité, en sites culturels. La préservation de ces éléments est essentielle pour maintenir la qualité de vie de la population. Les carrières doivent donc intégrer des pratiques de gestion durable pour minimiser les nuisances et les risques sanitaires.</p>	Superficies remises en état (hectares, nombre de sites)	Annuelle			Total des carrières réhabilitées. Surperficie en hectares	COTECH / de Suivi
			Bilan des évaluations environnementales	Annuelle			Ratio de mise en œuvre des mesures ERC par rapport à celles proposées dans les dossiers.	COPIL
			Nombre de plaintes relatives à des nuisances par an	Annuelle			Nombre de plaintes reçues concernant les nuisances (bruit, poussière, etc.)	COTECH / de Suivi
			Nombre d'entreprises formées à la réduction des nuisances	Annuelle			Formation continue des acteurs du secteur.	COTECH / de Suivi
2	Une remise en état et un réaménagement des carrières s'inscrivant dans le développement durable et les besoins du territoire	<p>Cette orientation se concentre sur la réhabilitation des sites de carrière pour qu'ils contribuent positivement au paysage et au développement durable de la Martinique. Le réaménagement doit répondre aux besoins socio-économiques locaux tout en respectant les principes de durabilité. Les activités de carrières ont un impact significatif sur le paysage. En Martinique, il est crucial de restaurer ces zones pour qu'elles puissent être réutilisées de manière bénéfique, par exemple pour le tourisme, comme espaces naturels éducatifs et l'économie circulaire.</p> <p>Rapport des classements des enjeux : voir carto + réglementations</p>	Nombre de projets de réaménagement et surface réaménagée (hectares)	Annuelle			Projets de réaménagement conforme aux critères de durabilité. Surface en hectares	COPIL
		<p>Cette orientation vise à optimiser l'utilisation des ressources primaires et secondaires pour réduire l'empreinte écologique. La gestion économe des ressources est essentielle pour garantir leur disponibilité future et minimiser les</p>	Volume et taux d'utilisation (consommation, commercialisation) ressources secondaires utilisées (tonnes/pourcentages)	Semestrielle	25181 en tonnes par an	+10%	Quantité totale de ressources secondaires utilisées et leur pourcentage par rapport à l'ensemble des matériaux.	COTECH / de Suivi

3	Une gestion durable et économe de la ressource favorisant les ressources secondaires	leur disponibilité future et minimiser les déchets. Les acteurs en lien avec la construction en Martinique, de la maîtrise d'ouvrage (public ou privé) à la filière BTP doivent s'adapter à des pratiques plus durables. L'utilisation des ressources secondaires peut réduire la dépendance aux matériaux primaires, contribuer à l'économie circulaire et réduire les impacts environnementaux des activités d'extraction.	Volume et taux de production de ressources secondaires (tonnes par an)	Annuelle	21462 en tonnes par an	+10%	Quantité annuelle de ressources secondaires produites	COTECH / de Suivi
			Taux de valorisation des déchets du BTP	Annuelle	À déterminer	À déterminer	Pourcentage de déchets du BTP recyclés ou réutilisés.	COTECH / de Suivi
			Ratios par habitant (tonnes par an)	Annuelle	3,2 tonnes / an / habitant	Baisse en lien avec la baisse démographique	Suivi de la consommation de matériaux par habitant.	COFIL
			Volumes et taux d'exportation (tonnes/pourcentages)	Annuelle	564 tonnes par an (Guadeloupe et autres îles de la Caraïbe)	Maintien au même niveau	Quantité de matériaux exportés.	COFIL
			Taux d'évolution des modes de construction	Annuelle	À déterminer	+5% à partir de la seconde partie du SRC (après bilan à mi-parcours)		COFIL
4	Un approvisionnement durable et auto-suffisant, favorisant le développement économique du territoire :	Cette orientation se concentre sur l'autosuffisance en ressources pour la Martinique, tout en stimulant l'économie locale. L'objectif est de garantir l'autosuffisance, réduire les impacts environnementaux liés au transport et le coût des ouvrages et ainsi promouvoir un développement économique durable.	Nombre d'appels d'offre comprenant un approvisionnement en ressource secondaire	Annuelle		Tous	Intégration de critères de ressources secondaires.	COFIL
			Nombre d'acheteurs publics sensibilisés	Annuelle		1	Nombre de formations à destination des acheteurs publics sur l'adaptation des CCTP et des critères d'analyse des offres des maîtres d'œuvre.	COFIL
			Nombre de carrières utilisant le transport maritime et tonnages associés	Annuelle		entre 80 et 175 barges depuis Saint Pierre	Utilisation du transport maritime pour les matériaux.	COTECH / de Suivi
			Evolution du coefficient des aléas naturels	Annuelle		+3% de consommation supérieure liée au besoin de consommation par rapport aux aléas naturels	Suivi de la consommation de matériaux liée à des aléas naturels (post cyclone, séisme, etc...)	COFIL

5	La coordination participative des parties prenantes du territoire et l'articulation nécessaire des politiques publiques	<p>Cette orientation vise à renforcer la gouvernance participative en impliquant activement toutes les parties prenantes, y compris les collectivités locales, les entreprises et les citoyens, dans la gestion des carrières. Une bonne gouvernance et la participation des parties prenantes sont essentielles pour la réussite des projets d'exploitation et de réaménagement des carrières. La coordination des politiques publiques avec les initiatives locales permet de répondre plus efficacement aux besoins et préoccupations des citoyens.</p>	Nombre de concertations organisées	Annuelle	1	Réunions de concertation avec les parties prenantes.	COPIL
			Nombre de renouvellements autorisés	Annuelle		Renouvellement des autorisations d'exploitation.	COTECH / de Suivi
6	Le pilotage, le suivi et l'animation dynamique du SRC sur le territoire de Martinique	<p>Cette orientation met l'accent sur la mise en œuvre efficace et le suivi continu du SRC. Elle implique un pilotage rigoureux, des mécanismes de suivi dynamiques et une communication régulière pour garantir la transparence et l'atteinte des objectifs fixés. Pour que le SRC soit efficace, il est crucial de mettre en place des outils de suivi et de pilotage robustes. Une communication claire et transparente avec le public permet de renforcer la confiance et d'assurer l'adhésion aux initiatives du schéma.</p>	Effectivité de la mise en place des instances de gouvernance	Semestrielle	1	Nombre de rencontres des instances par an	COPIL